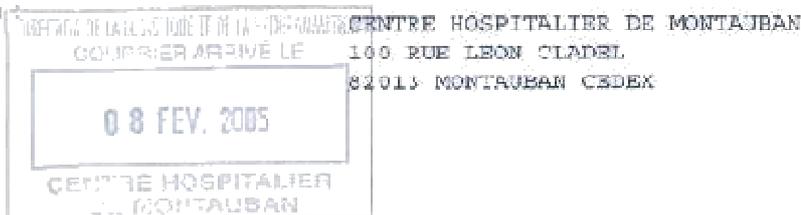


Commission Nationale
de l'Informatique et des Libertés

Récépissé de déclaration de conformité à une norme simplifiée

Numéro de déclaration :

1068265



Les informations suivantes ont été enregistrées par la Commission :

ORGANISME DECLARANT

Statut : Personne morale de droit public ou de droit privé
gérant un service public

N° SIREN : 258200078

Codé NAF ou APE : R51A

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN

Adresse : 100 RUE LEON CLADEL

82013 MONTAUBAN CEDEX

Tél : 05 63 92 82 82

ORGANISME CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DU TRAITEMENT

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN

Adresse : 100 RUE LEON CLADEL

82013 MONTAUBAN CEDEX

Tél : 05 63 92 82 82

ORGANISME AUPRES DUQUEL S'EXERCE LE DROIT D'ACCES

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN

Adresse : 100 RUE LEON CLADEL

82013 MONTAUBAN CEDEX

Tél : 05 63 92 82 82

TRAITEMENT DECLARE

Norme simplifiée de référence : 9

Finalité : GESTION PRETS DE LIVRES SUPPORTS AUDIOVISUELS OEUVRES D'ART

Nom du logiciel : ALEXANDRIE

Population concernée : 1500

Année de mise en oeuvre :

PERSONNE RESPONSABLE DE LA DECLARATION

Nom : BERNARD DAUMUR

Fonction : DIRECTEUR

Date de la déclaration : 21/01/2005

La délivrance du présent récépissé ne vaut pas constatation de la conformité du traitement à la loi et n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités.

*Si votre déclaration a été
établie sur un formulaire papier,
celui-ci ne sera pas conservé
par la CNIL au-delà d'un délai
d'un mois à compter de ce jour.*

Paris, le 21 janvier 2005

Par délégation de la Commission

Alex Türk

Président de la Commission